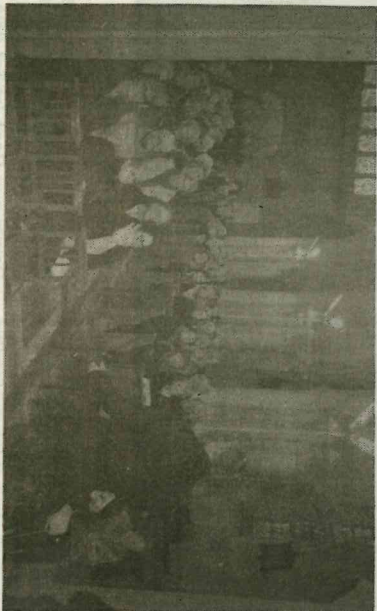


Pays de Sainte-Mère-Eglise

Sainte-Marie-du-Mont. Amis de l'Église

150 spectateurs pour la musique sacrée



La nef de l'église était comble pour le mot de bienvenue du président Chevallier.

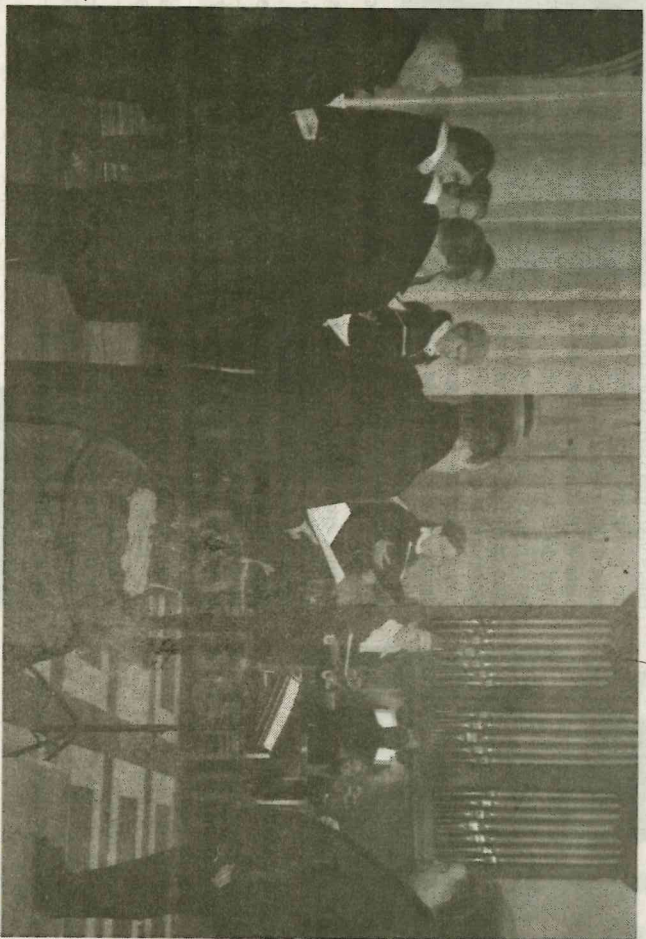
Dimanche après-midi, les Amis de l'Église de Sainte-Marie ont invité l'ensemble Ave Maris Stella et le duo Annabelle Cardron, chanteuse lyrique, et Romain Bastard à l'orgue.

Au programme, seize pièces de chant grégorien de l'ensemble couthannais, accompagné à l'orgue par Romain Bastard, et quatre solos d'Annabelle Cardron, toujours avec l'accompagnement de l'organiste. Les cent cinquante personnes qui ont répondu à l'invitation ont fait la preuve de leur satisfaction par leurs applaudissements nourris.

Une première année encourageante

Dans son mot de bienvenue, le président Gonzague Chevallier a rappelé que l'association, créée le 4 décembre 2015, fête son premier anniversaire. Pour lui, cette première année est très encourageante : « Nous comptons deux cents adhérents et bienfaiteurs. Notre plus grande satisfaction est de constater que l'intérêt pour la sauvegarde de l'église dépasse très largement le cadre de la pratique religieuse ou des limites de la commune. »

L'objectif étant de réunir des fonds pour cette rénovation du clocher, il fait le point sur les finances : « Nous avons collecté environ 10 000 € grâce à nos manifestations et aux adhésions des membres (10 € minimum) et des bien-



L'ensemble Ave Maris Stella, sous la direction de son chef fondateur Jacques Joubin et, au fond, Annabelle Cardron, et Romain Bastard au clavier de l'orgue.

tailleurs (50 € minimum). Bien sûr, c'est peu par rapport aux 500 000 € de l'estimation des travaux, mais il y aura un effet de levier. »

D'autant plus que l'association vient de se voir octroyer par les services fiscaux le droit à déduction des dons qui sont faits à l'association : « Nous expédions actuellement les reçus pour les dons déjà effectués. Il est encore possible de profiter du dispositif de déduction pour les revenus 2016, à condition que

les dons soient faits avant le 31 décembre. »

Le dossier de travaux avance

Il a également fait le point sur l'avancement du dossier : « L'architecte a été choisi pour établir le dossier des charges des travaux pour lancer ensuite la consultation des entreprises. Nous espérons un début de travaux en 2017. » Si vous voulez contribuer vous aussi à la

rénovation du clocher, le bulletin d'adhésion et de don est disponible sur le site de l'association (eglisesaintemariedu-mont50), ainsi qu'à la mairie de Sainte-Marie. Il est également possible de soutenir l'association par courrier à l'adresse : Association des Amis de l'Église, 33, rue des Mamevilles, 50480 Sainte-Marie-du-Mont, en précisant le nom, le prénom et l'adresse du donateur, qui fera également part de sa volonté de recevoir un reçu fiscal.